

Développer la confiance dans l'entreprise

Respectable Loge, Demain, Orient de Paris, Région 11

Mots-clefs :

Constat

Depuis toujours, la société française entretient un sentiment de méfiance à l'égard de l'entreprise alors qu'elle est l'acteur économique qui produit l'essentiel de la richesse nationale. Cette méfiance généralisée se constate dans les administrations dont relèvent les entreprises, mais aussi dans la commande publique. Pour réaliser les changements attendus à la suite de la COVID et relever le défi des transitions environnementales et numériques, il faut accroître la confiance dans l'entreprise.

État des réflexions

L'Entreprise est indissociable de la Liberté, elle résulte de la mise en commun de ressources et de capitaux, librement consentie, par des personnes physiques ou morales, pour produire des biens et des services. Dans une société de liberté et de démocratie, elle est naturellement un acteur économique majeur de la production de richesses. Son activité est au cœur de la vie des citoyens, elle fonde la société par le travail. La richesse qu'elle produit, finance durablement l'Etat, les collectivités locales et la protection sociale.

Elle est cependant un système dans un système sur-administré, mal administré, centralisé et déresponsabilisé qui doit se donner une obligation d'efficience pour justifier la moitié de la richesse nationale qu'il redistribue pour pallier les effets et non les causes des inégalités sociales.

Au fil du temps, la réalité de l'entreprise s'est imposée dans l'espace public. Alors que les citoyens affichent à 59% leur méfiance à l'égard des grandes entreprises (enquête Fondapol 2019), ils déclarent avoir à 71% une bonne image des PME (institut de l'entreprise 2018).

Dans le monde du travail marchand, c'est le contraire, 2/3 des salariés affichent confiance et satisfaction à l'égard des entreprises et de leurs dirigeants. Il y a donc un écart à combler.

Si les grandes entreprises pâtissent des excès du capitalisme et de la mondialisation dont elles sont tenues pour responsables, cela ne doit pas occulter que, dans le monde, la grande pauvreté a été divisée par un facteur de 2,5 ces 40 dernières années (World Bank 2019). Cela n'a pas empêché une forte montée des inégalités qui génère ou est à l'origine de la corruption et du populisme.

Pour y faire face, la plupart des économistes dont de nombreux prix Nobel, soulignent la nécessité de poursuivre la croissance. Qu'on l'appelle croissance soutenable, durable ou responsable, elle nécessite d'améliorer la régulation de la mondialisation entamée tardivement ces dernières années et de soutenir une approche multi-latérale des relations internationales et un renforcement de l'Union Européenne.

La crise sanitaire qui n'est ni une crise de la mondialisation, ni une crise du système libéral peut être un accélérateur des changements de comportements collectifs et individuels qu'appellent les transitions environnementales, numériques et démographiques.

Dans ce contexte, il est indispensable d'accroître la confiance dans les entreprises, de les dégager du carcan réglementaire et normatif qui entrave leur efficacité. Il faut développer de manière volontariste le tissu des PME et leur donner les moyens de jouer pleinement leur rôle d'agent économique pour relever les défis sociétaux et environnementaux qui se présentent à nous.

Propositions

Les administrations et les organismes publics et parapublics dans leur ensemble et à tous les niveaux doivent développer une culture de la confiance à l'égard de l'entreprise, une connaissance micro-

économique de son fonctionnement (stages réguliers en TPE/PME inclus dans la formation initiale et permanente des agents publics de contrôle) et une panoplie d'outils au service des TPE/PME (rescrit social, obligation de la charge de la preuve, abandon des sanctions pour vice de forme, droit à l'erreur, privilèges des fournisseurs devant ceux des administrations, etc...).

Cette culture de la confiance nécessite que notre appareil législatif, réglementaire et normatif, passe d'une logique ex-ante à une logique ex-post, en veillant à être compréhensible dans les textes et formulaires d'application pour l'utilisateur final en application du principe de l'obligation de conseil que tout professionnel doit à un client non-averti. Quant aux déviations volontaires et organisées, elles doivent être sanctionnées fortement et rapidement.

De même, la compétition entre entreprises d'un même secteur doit pouvoir, par moment se transformer en coopération à l'image des cluster industriels italiens qui ont fortement contribué à la place de l'Italie dans la compétition mondiale ou de la solidarité entre les PME vendéennes. Pour cela, il faut sortir d'une organisation économique, héritée du Colbertisme, basée sur des champions sectoriels qui drainent des kyrielles de TPE captives, qui lorsqu'elles se développent sont absorbées par le champion sectoriel. Il faut avoir une véritable politique pour les PME, en installant, grâce à une réglementation et des outils pour faciliter des investissements croisés inter-entreprises, une coopération entre entreprises de taille équivalentes. Cela facilitera des investissements croisés inter-entreprises qui contribueront à accélérer l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises de taille intermédiaire dont manque le tissu économique français.

Enfin, par son histoire et sa position géographique, notre pays est légitime pour veiller à ce que le plan de relance européen intègre le rôle que peuvent jouer les pays d'Afrique du Nord et Subsaharienne dans les industries à plus faible valeur ajoutée (mais pas seulement car plusieurs peuvent passer directement à un niveau plus élevé) comme celui que tiennent déjà les pays de l'Est à l'égard des pays d'Europe du Nord.

Proposition phare

Il faut développer de manière volontariste le tissu des TPE/PME afin de jouer pleinement leur rôle d'agent économique pour relever les défis sociétaux et environnementaux qui se présentent à nous.

Les administrations et les organismes publics et parapublics doivent développer une culture de la confiance à l'égard de l'entreprise, une connaissance micro-économique de son fonctionnement.